ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Refonte du système énergétique en Nouvelle-Calédonie

Question écrite n° 8079

Texte de la question

M. Nicolas Metzdorf attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur l'état d'avancement de la refonte du système énergétique en Nouvelle-Calédonie. Dans le cadre du schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC), révisé en 2023, l'État s'est engagé à accélérer le développement des énergies renouvelables, à réduire la dépendance aux énergies fossiles importées, à maîtriser la consommation énergétique et à amorcer la décarbonation de la filière nickel. Depuis plusieurs années, des efforts notables ont été engagés en Nouvelle-Calédonie pour amorcer cette transition. En matière d'énergies renouvelables, de nombreuses initiatives ont vu le jour afin de promouvoir un modèle énergétique plus durable. Toutefois, ces avancées restent freinées par plusieurs obstacles, notamment les surcoûts liés au stockage et à la modernisation des réseaux. Dans ce contexte, il lui demande si un bilan précis des résultats obtenus dans la mise en œuvre du STENC a été réalisé. Il lui demande également quelles mesures l'État envisage de prendre pour favoriser une baisse des coûts de production et accélérer la transition énergétique en Nouvelle-Calédonie, conformément aux engagements pris par le Président de la République lors de son déplacement en 2023.

Données clés

Auteur : M. Nicolas Metzdorf
Circonscription : Nouvelle-Calédonie (1re circonscription) - Ensemble pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8079
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche
Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er juillet 2025